



**Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 18 Janvier 2008**

Les Membres de l'AAPPMA « La Rousse » de Courcelles-Chaussy se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 18 Janvier 2008 dans la salle de la Mairie de Landonvillers.

**Personnes présentes :**

- Pour les membres du comité :  
Messieurs CUNIN, FIAUX, LOHR, et MAYENOBE.
- Pour les représentants de la commune de Courcelles-chaussy et Landonvillers :  
Messieurs GORI, maire ; DESJARDINS et LARISCH, adjoints au Maire.
- Pour le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement et d'Entretien de la Nied Française Inférieure : Monsieur Jean-Marie GORI, vice-président :
- Pour le commissaire aux comptes : Monsieur THOMAS.
- Pour la garderie : Messieurs THOMAS et WATRINET.
- Pour les membres actifs : 10 pêcheurs.

**Personnes excusés :**

- Pour les membres du comité : Messieurs BADÉ, président ; FORSTER vice-président ; REIMERINGER, Trésorier adjoint et ZAREBA, secrétaire.
- Pour le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement et d'Entretien de la Nied Française Inférieure : Monsieur Armand BEMER, président :

**Ordre du jour :**

- Accueil,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier,
- Rapport commission des comptes,
- Vote des rapports,
- Projets pour 2008,
- Divers,
- Constitution comité.

Les documents relatifs à l'ordre du jour ont été remis aux membres de l'assemblée.



## 1 Accueil

En absence du président Monsieur BADÉ Xavier, démissionnaire et en absence du secrétaire ZAREBA Jean, suite à sa démission en date du 07 Décembre 2007, le comité a décidé que l'assemblée générale de notre association sera conduite par Monsieur Cyrille FIAUX. Celui-ci ouvre la séance à 20H35 et salue l'ensemble des membres réunis.

Puis, il remercie la Commune de Courcelles-Chaussy qui, par l'engagement de ses élus et les interventions de ses agents, nous a été d'un grand soutien au cours de l'année 2007.

De même, l'association remercie l'ensemble des bénévoles pour leur aide durant cette année sans oublier les gardes-pêche qui ont su se rendre disponibles afin de conseiller les pêcheurs et d'assurer leurs missions de surveillance du milieu aquatique.

Cette année 2007 a été l'année de plusieurs changements.

Des changements heureux :

- La réouverture de l'étang de la Générose le 1er Janvier,
- La reprise de l'école de pêche,
- Une reprise de l'effectif d'avant la fermeture de l'étang,
- Un début d'année magnifique où de nombreux pêcheurs ont pu s'adonner à leurs loisirs et réussir des très belles pêches.

Des changements un peu plus triste :

- Le départ de Xavier Bade en Bretagne,
- Le départ de Henri Messin,
- L'annulation de la fête de l'étang que beaucoup attendait depuis longtemps,
- Une fin de saison (à partir de la mi-juin) avec beaucoup moins de poissons au bout de l'hameçon dû essentiellement au prélèvement fort de quelques personnes en début d'année et d'un climat trop propice.

Les axes pour 2008 seront :

- la convivialité,
- le renforcement du nombre de bénévoles,
- l'initiation,
- et l'information.



## 2 Rapport d'activité

Les points suivants sont présentés et détaillés :

- Gestion des lots
  - Nettoyage et entretien
  - Panneaux indicatifs
  - Alevinage et empoisonnement
- Manifestation
  - Fête de l'étang
  - Pêche de la carpe de nuit
- Education
  - Atelier Pêche Nature
  - Initiation adulte
- Garderie
- Administration de la pêche et de la protection du milieu aquatique
  - Fonctionnement (réunions, AG,...)
  - Effectif 2007
  - Site Internet
  - Bulletin d'information et règlement intérieur

cf. Annexe 1

Pour la partie éducation, la parole fût donnée à Monsieur Christian MAYENOBE, responsable de l'Atelier Pêche et Nature.

Quant à celle de la garderie, la parole fût donnée à Monsieur Ernest THOMAS, garde-pêche particulier de l'association.

## 3 Rapport financier

La parole est donnée à Monsieur CUNIN, trésorier, qui présente le rapport financier.

Il fournit toutes les explications sur le plan comptable de l'exercice en cours qui est positif.

Il remercie les représentants de la commune pour la subvention octroyée à l'association pour l'année 2007 et pour le loyer de l'étang offert.

Cf. Annexe 2

## 4 Rapport commission des comptes

Parole est donnée à Ernest THOMAS, vérificateur aux comptes, qui après vérification par sondage des comptes de l'AAPPMA en atteste leur bonne tenue et ne trouve aucune irrégularité.

A sa demande et suite à l'approbation unanime des membres présents, il est reconduit à la fonction de commissaire aux comptes pour l'exercice 2008.

## 5 Vote des rapports

Aucune question n'étant soulevée, le rapport d'activité peut être soumis aux votes de l'Assemblée :

**Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.**

Aucune question n'étant soulevée, le rapport financier peut être soumis aux votes de l'Assemblée :

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité**

**Monsieur Ernest THOMAS est reconduit à l'unanimité au poste de Vérificateur aux comptes**



## **6 Projets pour 2008**

Monsieur FIAUX Cyrille reprend la parole pour présenter les projets :

### **6.1 Assemblée générale de 2008**

Lors du dernier trimestre 2008, l'association doit renouveler en entier le comité pour permettre en 2009 le renouvellement du comité de la Fédération de Pêche de Moselle. L'assemblée générale de 2008 aura lieu le 28 Novembre 2008 à 20h30 en la mairie annexe de Landonvillers.

### **6.2 Fête de la pêche**

La fête de la pêche a été réinstaurée cette année après plusieurs années de suspension. Elle se déroulera le 01 Juin 2008. Durant cette journée, toute personne peut venir pêcher dans les eaux du domaine public. Cette journée compte tenue de l'échec de la fête de l'étang de 2007 et du manque actuel de bénévole au sein de l'association, elle ne sera pas l'occasion de faire une manifestation avec un grand repas comme il fut de tradition les années auparavant. Par contre, nous souhaitons consacrer ce jour à l'initiation et la découverte de notre loisir au plus grand nombre de personnes. Nous n'avons pas encore défini les modalités de ces initiations, ni le contenu.

### **6.3 Concours de truite au parc Municipal**

Plusieurs personnes ont proposées de relancer le concours de truite au parc municipal. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec Monsieur Marc WATRINET.  
Monsieur GORI, maire de Courcelles-chaussy intervient pour signaler le problème de la qualité d l'eau concernant la mare du parc municipal et l'éventualité que celle-ci soit rebouchée dans les années à venir. L'AAPPMA en prend acte et décide lors de l'élaboration du projet de réfléchir à d'autres possibilités.

### **6.4 Concours coup pour les jeunes**

Un concours de pêche au coup sera réalisé le 31 Mai 2008 à l'étang du Bois de la Générose. Il sera ouvert à tous les jeunes de l'association.

### **6.5 Pêche de carpe de nuit**

Une demande à la préfecture sera faite pour organiser 3 séances de pêche de carpe de nuit. Celles-ci se dérouleront comme celle faite en 2007. Limité à 8 personnes et emplacement des postes de sorte de ne pas gêner les autres pêcheurs. Priorité aux jeunes.

### **6.6 Obtention des baux de pêche sur les parties privées de la Nied :**

L'AAPPMA se rapprochera des propriétaires et exploitants riverains pour répréciser les droits et les devoirs en terme gestion du milieu aquatique mais aussi les besoins de l'association et de ses membres en ce qui concerne l'accès aux berges. Mais également de la mairie de Courcelles-chaussy et du SIAENFI afin d'obtenir leurs soutiens dans cette démarche.



## 7 Divers

- Présentation de la répartition des cotisations sur le prix des cartes,
- Présentation des dépositaires,
- Demande de bénévolat pour les différentes manifestations.

Cf. annexe 1

### **Questions diverses des pêcheurs :**

- Demande d'explication concernant la procédure de duplicata de carte de pêche en cas de perte.
- Demande d'explication concernant la subvention de la fédération concernant le repeuplement des eaux douces. Aucune demande de subvention n'a été faite par l'association suite à une discussion orale avec la fédération montrant que nous ne remplissons pas les critères d'obtention. Une action écrite pour connaître exactement les critères sera faite.
- Demande d'un pêcheur concernant les problèmes posés par différentes pratiques et notamment entre la pêche au leurre et celle de la carpe. Nous avons souligné que la courtoisie entre les pêcheurs et la discussion sont les meilleures solutions à adopter dans ce genre de situation.
- Demande d'un des pêcheurs afin de connaître les différentes dates des prochaines activités. Toutes les activités seront affichées sur le panneau d'affichage et également sur le site internet.

## 8 Constitution comité

Rappel des démissions de Xavier BADE, président, de Marc WATRINET et Richard FORSTER, vice-président, de Gérard REIMERINGER, trésorier adjoint et de Jean ZAREBA, secrétaire

Aucune autre démission n'est enregistrée. Par contre messieurs HAAG Jérémy, BOUSCHBACHER Christophe et KEIP Denis se proposent d'adhérer au comité. Ils intègrent le comité à l'unanimité.

**Il est statué que le comité doit donc être renouvelé partiellement lors de la réunion qui se tiendra au terme de l'assemblée générale.**

La parole est donnée à monsieur le Maire de Courcelles-Chaussy.

## 9 Mot de la commune

Monsieur le Maire de Courcelles-Chaussy remercie le comité pour l'invitation et l'ensemble des présents pour leurs participations. Il exprime sa satisfaction pour les travaux effectués à l'étang et la reprise des activités pêche autour de celui-ci. Puis, il exprime sa satisfaction de la reprise de l'Atelier Pêche Nature et du site internet. Il félicite le nouveau garde et la venue de nouveau membre dans le comité.

Il trouve saines et satisfaisantes les finances de l'association.

**Plus aucune question n'étant soulevée, l'Assemblée est clôt à 22H45.**



## Réunion de renouvellement du comité :

### Délibérations du comité :

Conformément aux statuts de l'AAPPMA La Rousse, on procède au renouvellement partiel du comité pour les personnes démissionnaires ou décédés, et ceci à la majorité des voix pour chaque poste à pourvoir.

Monsieur FIAUX Cyrille est élu à l'unanimité moins une voix au poste de PRESIDENT.

Monsieur MAYENOBE Christian est élu à l'unanimité moins une voix au poste de VICE-PRESIDENT.

Monsieur BOUSCHBACHER Christophe est élu à l'unanimité moins une voix au poste de SECRETAIRE.

Monsieur HAAG Jérémy est élu à l'unanimité moins une voix au poste de TRESORIER ADJOINT.

Monsieur CUNIN conserve son poste de TRESORIER.

<u>Le Président.</u>	<u>Le Vice-Président.</u>	<u>Le Trésorier.</u>	<u>Le Secrétaire.</u>
C. FIAUX	C. MAYENOBE	J-L CUNIN	C. BOUSCHBACHER